

peut espérer réaliser les fins ultimes auxquelles nous aspirons tous, j'en suis sûre, et j'entends par là ouvrir davantage l'esprit humain, assurer encore plus la dignité de tous les êtres et leur égalité. J'estime, monsieur l'Orateur—et je crois avoir raison—que notre parti, traditionnellement et maintenant encore le parti de la réforme, s'engage vraiment dans cette voie avec un sens plus précis de l'objectif à atteindre et du caractère urgent qu'il revêt que n'importe quel autre parti que l'on puisse trouver ailleurs et qu'il peut, par conséquent, n'étant pas un tenant mystique de l'entreprise privée sans bornes, d'une part, ou d'un socialisme absolu, d'autre part, mais n'ayant pour doctrine que celle selon laquelle nos institutions gouvernementales doivent venir en aide à tous et accomplir à notre place ce que nous sommes impuissants à faire par nous-mêmes et, étant fermement d'avis qu'il faut suivre l'évolution, il peut, dis-je, s'adapter plus facilement à cette évolution. C'est la raison pour laquelle mon parti siège aujourd'hui de ce côté-ci de la Chambre.

L'autre facteur important de tout parti politique dans n'importe quelle société démocratique, bien distinct de sa doctrine et de ses attitudes, c'est, bien entendu, son esprit de direction. Naguère, ce qui semble assez étrange, les théories démocratiques n'ont pas assez tenu compte de ces qualités de direction; on supposait, j'imagine, qu'elles se développeraient. Nous nous rendons compte, surtout depuis les années 20 et 30, combien les qualités de chef sont importantes, non seulement pour arriver au pouvoir mais aussi pour exercer le pouvoir. Parfois, les qualités requises pour exercer le pouvoir diffèrent de celles qu'il faut pour arriver au pouvoir. Ce qui nous préoccupe tout particulièrement, ce sont les qualités qu'exige l'exercice de l'autorité. Ici encore, je suis convaincue—et j'espère qu'on ne me taxera pas de partialité—que notre parti possède, en la personne de son chef, le nouveau premier ministre du pays, la direction dont nous avons besoin présentement. C'est un homme de caractère, qui sait où il va. Avoir du caractère et un but déterminé est peut-être aussi important que n'importe quelle autre chose. C'est particulièrement essentiel au moment où il va nous falloir pénétrer dans tant de domaines nouveaux, rompre avec de vieilles habitudes et de vieilles façons de procéder au pays du Canada.

Le premier ministre lui-même veut appliquer—et il l'appliquera j'en suis sûr—une politique qui, je crois, nous permettra de mener une existence meilleure et plus féconde. Il est compétent, parce qu'il a du courage, de l'intégrité, de la fermeté et la souplesse

de caractère pour s'entendre avec les gens, chez nous comme à l'étranger, l'aptitude à travailler avec d'autres et même à répondre à leurs besoins et leurs désirs sans perdre de vue son but, et de mettre ensuite en œuvre les décisions arrêtées conjointement. Il est capable de prendre des décisions, de consulter autrui sur les problèmes de l'heure, de s'adapter aux besoins et enfin d'exécuter les tâches nombreuses qui s'imposent. Nous devons nous féliciter, Monsieur l'Orateur, d'avoir comme premier ministre un homme qui est en mesure d'accomplir ces choses.

Une certaine attitude ou façon de voir ainsi que certaines qualités de chef sont des éléments importants, mais elles doivent néanmoins être accompagnées d'un programme ou d'une série de principes qui conféreront un sens à l'idéologie et rendront la direction encore plus efficace.

Cela m'amène à parler du discours du trône, monsieur l'Orateur. Je suis convaincue que tous les honorables députés en ont pris connaissance et conviennent avec moi qu'il énonce dans une forme claire et particulièrement intéressante les initiatives qui s'imposent dans la première session de la vingt-sixième législature. Naturellement, le discours appuie notamment sur certaines parties de notre programme qui, espérons-nous, permettront au Canada de sortir du marasme économique, d'atténuer le chômage, de créer des possibilités d'emploi et d'améliorer le niveau de vie de tous les Canadiens. Ces mesures sont nombreuses. Tous les députés le savent maintenant, elles comprennent l'institution d'un ministère de l'Industrie au sein duquel seront établis une agence de développement régional, des modifications à l'Office d'expansion économique de la région atlantique, visant à le renforcer et à lui constituer un fonds d'aide à l'investissement, l'institution d'une société canadienne de développement et d'un conseil économique du Canada, la nomination d'un second ministre de l'Agriculture qui sera chargé de veiller aux besoins de l'agriculture dans toutes les régions du pays et, dans un domaine connexe, l'octroi d'une plus grande assistance à la formation technique et l'établissement d'un régime de pensions à participation.

Je tiens à préciser que ces dispositions ne constituent pas simplement un salmigondis de mesures à l'intention de certains groupes de votants. Ces mesures font partie d'un ensemble qui vise à rétablir et à favoriser le bien-être économique et social de notre société. J'ai parlé d'une façon spéciale de certaines mesures; il y en a d'autres évidemment que n'a pas mentionnées le discours du trône, mais qui seront présentées. Dans l'ensemble, elles contribueront à favoriser le plein emploi, et l'expansion de l'industrie, à aider les